



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Assemblée générale de fondation Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

Le 4 mai 2013, à 10h00
Hôtel de Ville de Cayamant
6, rue Lachapelle (Québec)

Compte-rendu

Les membres du Comité de transition sont tous présents:

Marc Grégoire (Président), Robert Beauchamp (Membre), Robert Berniquez (Membre), Diane Brazeau (Membre), Denis Lacroix (Membre), Diane Marenger (Membre), Alphée Moreau (Membre), Dorothy St-Marseille (Membre), Jacques St-Marseille (Membre), Giorgio Vecco (Membre)

Claire Desjardins, de l'ABV des 7, prendra les notes de la réunion

Ouverture de la réunion

Robert Berniquez, président de L'Association du lac Cayamant, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la réunion à 10h00.

Rapport du Président du groupe de travail

Marc Grégoire remercie les participants de leur intérêt pour la cause de l'eau. Il rappelle que la fondation de ce groupe est le résultat des vœux de l'assemblée au colloque organisé par sEAUvegarde en collaboration avec l'ABV des 7, en mai 2012 à Maniwaki. En effet, suite à la dissolution de la Fédération des lacs de la VG et la fin du mandat de sEAUvegarde, il a été décidé de mettre les efforts en commun pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau en créant un nouvel organisme sans but lucratif (OSBL).

Le comité transitoire créé à l'issue du colloque s'est réuni à neuf (9) reprises pour organiser la création de cet OSBL. Les membres du comité transitoire ont élaboré une mission, des règlements généraux et ont enregistré l'organisme au Registraire des entreprises du Québec.

La mission prévoit un membership inclusif avec une approche par bassin versant.

Une élection pour le CA du nouvel organisme, de neuf membres, aura lieu en après-midi.

Environ 30 associations de lacs sont répertoriées dans la Vallée-de-la-Gatineau

Le financement du nouvel organisme sera établi suite à un plan stratégique et un plan d'action. L'énoncé du plan stratégique a été distribué aux participants pour qu'ils puissent établir les priorités du nouvel organisme pendant les ateliers prévus pour 10h45.

Dévoilement du nom et du logo de l'Association

Marc Grégoire dévoile le nom et le logo du nouvel organisme

Nom : Regroupement pour la Protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

Logo : trois (3) gouttes d'eau de différentes teintes de bleu formant un cercle.

Reconnaisances spéciales

Marc Grégoire remet une plaque à Claude Bonhomme et Louis-Philippe Mayrand en reconnaissance de leur contribution à la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau depuis de nombreuses années.

Ateliers : établissement des priorités

Résultats des ateliers compilés par Robert Beauchamp

Les résultats indiquent que 43 personnes ont voté, ce qui est un taux de participation élevé. Ceci représente 130 votes. Le dénominateur est 258 = bleu (3x43) + rouge (2x43) + jaune (1x43). Les couleurs pour déterminer l'ordre des priorités sont en ordre décroissant d'importance : bleu, rouge et jaune.

En attribuant 3 points à la priorité # 1, 2 points à la priorité #2 et 1 point à la priorité #3, les grandes priorités qui se dégagent concernent les objectifs suivants :

Objectif 1.6 a obtenu 14%	(38/258)	Sensibiliser aux bonnes pratiques
Objectif 3.2 a obtenu 12%	(32/258)	Colloque annuel
Objectif 1.1 a obtenu 10%	(26/258)	Création ou réactivation d'associations de lac
Objectif 1.2 a obtenu 9%	(24/258)	Informé sur l'importance de protéger les lacs et les rivières

Ces 4 objectifs représentent 46% du vote total.

Un commentaire qui est revenu à quelques reprises concernant le fait que certains objectifs de l'axe 1 dédoublent le travail des associations. On nous a suggéré de remplacer riverains par citoyens dans plusieurs objectifs de manière à élargir la portée de notre action. Deux participants ont soulevé la question du financement pour lequel nous n'avons aucun objectif défini. D'une manière générale, les objectifs que nous avons proposés ont reçu l'assentiment des participants. Plusieurs objectifs portaient la remarque « très important », « important » ou « bonne idée ».

L'importance d'être en lien avec les municipalités a été soulignée par plusieurs.

Assemblée générale

1. Constatation des présences

45 personnes ont participé à l'assemblée (liste des personnes présentes annexée)

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Mot du président intérimaire

Fait en avant-midi (voir rapport du président du groupe de travail).

4. Finances

Fait en avant-midi (voir rapport du président du groupe de travail).

5. Adoption des règlements généraux

Don Karn souligne l'importance de préserver la qualité de l'eau des lacs et rivières comme patrimoine national plutôt que pour la prospérité économique. Marc Grégoire indique que la préservation de la qualité de l'eau a une incidence majeure sur la qualité de vie des gens, ce qui implique nécessairement une prospérité économique ET une protection du patrimoine.

Résolution no. 2013-05-04-1

Robert Berniquez propose l'adoption des règlements généraux, secondé par Yvon Labelle. Approuvé à l'unanimité

6. Nomination du président et du secrétaire d'élections

Claude Bonhomme est élu président d'élection et Claire Desjardins secrétaire d'élections

7. Élection des neuf (9) administrateurs

Mario Gaudette proposé par Jeanne d'Arc Lachapelle	accepté
Marc Grégoire proposé par Diane Brazeau	accepté
Robert Beauchamp proposé par Malcolm McCulloch	accepté
Alphé Moreau proposé par Nathalie Boileau	accepté
Denis Lacroix proposé par André Patry	refusé
Diane Marenger proposée par Robert Beauchamp	accepté
Dorothy St-Marseille proposée par Alphé Moreau	accepté
Don Karn proposé par David Leslie	refusé
Diane Brazeau proposée par Johanne Poirier	refusé
Pierre Cardinal proposé par Denis Lacroix	refusé
Giorgio Vecco proposé par Marc Grégoire	accepté
Jacques St-Marseille proposé par Alphée Moreau	accepté

Le premier CA du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est formé des huit (8) membres élus par acclamation.

8. Vœux de l'assemblée

Les membres se sont prononcés lors des ateliers en matinée.

9. Clôture

Robert Berniquez exprime que le fait d'être regroupés facilitera la représentation auprès des municipalités et de la MRC. Il remercie les participants. La réunion se termine à 13h10.